

République française
Département des Vosges
COMMUNE D'ESCLES

Séance du lundi 28 avril 2025

Date de la convocation : 24/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée,

Membres en exercice *S'est réunie sous la présidence de Patrick VAGNER,*

: 10

Présents : 7

Présents : Patrick VAGNER, Sylvain RAVON, Thierry ROMARY, Simon POIROT, Etienne PERRIN, Anthony COLLOT, Adrien MIRE

Votants : 9

Représentés : Marion VALROFF, Aude VANÇON

Pour : 0

Excusés :

Contre : 2

Absents : Jessica CHANUT - BEGIN

Abstention : 7

Secrétaire de séance : Anthony COLLOT

DE_2025_024 - Objet : Délibération pour le développement d'une activité de transit et regroupement de déchets dangereux en complément d'une activité de broyage de béton sur la Commune de Lerrain

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles relatifs aux compétences communales en matière d'environnement et d'aménagement,
- Vu la demande présentée par La Société Vosgienne de Recyclage de Bétons concernant le développement d'une activité de transit et regroupement de déchets dangereux sur le site de broyage de béton situé à Voie de Chaume – Zone d'activités 88260 Lerrain,
- Considérant l'importance de renforcer la gestion locale des déchets dangereux tout en optimisant les activités industrielles sur la commune de Lerrain,
- Considérant les avis favorables des services compétents (DDT, Agence Régionale de Santé, etc.) et les conclusions de l'étude d'impact environnemental réalisée,
- Considérant les mesures de sécurité et de prévention proposées pour garantir la protection de l'environnement et la santé publique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 7 Abstentions et 2 voix contre, le projet de développement de l'activité de transit et regroupement de déchets dangereux en complément de l'activité de broyage de béton sur le site communal de Lerrain situé à Voie de Chaume – Zone d'activités 88260 Lerrain.

Charge le Maire de transmettre la présente délibération aux services préfectoraux et autres autorités compétentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. VAGNER'.

Patrick VAGNER
2025.05.05 12:06:25 +0200
Ref:8670930-13024979-1-D
Signature numérique
Le Maire

Patrick VAGNER